

Sauver la tenue du *Rodéo de Charlevoix*

Clermont, le 19 février 2019 – Réuni en séance de travail économique ce matin, le conseil des maires de la MRC de Charlevoix-Est a affirmé sa volonté d'appuyer unanimement la mairesse de Saint-Aimé-des-Lacs, M^{me} Claire Gagnon, dans ses démarches visant à dénouer l'impasse dans le dossier de la facturation de l'utilisation de l'eau potable, par sa municipalité, à l'Hippodrome de la Vallée qui est promoteur du Rodéo de Charlevoix.

« Ce dossier, qui divise le conseil municipal de Saint-Aimé-des-Lacs et le promoteur événementiel depuis déjà trop longtemps, doit vite trouver une conclusion positive, à la faveur de la pérennité de cet événement majeur qu'est le Rodéo de Charlevoix », a mentionné le préfet de la MRC, M. Sylvain Tremblay.

« Notre région n'a pas les moyens de se priver de la tenue d'un tel événement, aux retombées économiques majeures, retombées allant bien au-delà des seules limites de la municipalité hôte », a ajouté M. Tremblay.

« L'idée d'installer des compteurs d'eau afin d'établir la consommation réelle de l'eau potable, un moratoire ou un médiateur sont des alternatives gagnantes-gagnantes pour tous », ajoute le préfet.

Le conseil des maires de la MRC a dit espérer que les parties en arrivent rapidement à prendre la bonne décision dans ce dossier, au bénéfice de toute la région qui profite grandement de la notoriété du Rodéo, notamment en matière d'hébergement, de restauration, de commerces et de services.

« Comme élus et comme partenaires événementiels, nous avons tous une responsabilité de nous entendre pour le bien de nos citoyens et citoyennes. Gardons comme objectif le bien commun de notre région », explique M. Sylvain Tremblay.

- 30 -

Source :
Service des communications
418 439.3947

Information aux médias :
Sylvain Tremblay
Préfet de la MRC de Charlevoix-Est
418 633.6878
sylvain.tremblay@mrccharlevoixest.ca